

LE PLAN ÉCONOMIQUE EN BREF

Mars 2017



UN PLAN SANS PRÉCÉDENT DE 3,4 G\$ POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE



L'ÉDUCATION ET LA FAMILLE

Il est essentiel d'investir tôt dans la réussite éducative de nos jeunes

La petite enfance bénéficiera de près de 130 M\$ additionnels consacrés :

- ▶ à soutenir l'intervention éducative auprès des jeunes enfants
- ▶ à faciliter la transition des enfants en vue de leur entrée à l'école
- ▶ à soutenir les organismes communautaires qui offrent des activités aux familles
- ▶ à développer l'offre de services adaptée aux besoins des enfants handicapés

Un plan pour la persévérance et la réussite éducative

Plus de 1,8 G\$ additionnels dans les écoles pour accompagner et soutenir les jeunes vers la réussite :

- ▶ en permettant aux jeunes de partir du bon pied dès la maternelle et la première année du primaire
- ▶ en offrant un coup de pouce aux écoles primaires pour mieux appuyer la mise en œuvre de plans d'intervention auprès des élèves ayant des difficultés
- ▶ en soutenant les parents afin de prévenir les difficultés d'apprentissage
- ▶ en améliorant le soutien aux élèves du secondaire, en formation professionnelle et à l'éducation aux adultes
- ▶ en soutenant les initiatives visant à favoriser l'alphabétisation et la francisation

**1 500 personnes de plus dès septembre 2017 pour
des services aux élèves, 7 200 d'ici 5 ans**

RÉPONDRE AUX BESOINS DE L'AVENIR DU QUÉBEC



L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une formation supérieure de qualité pour un Québec qui avance

Près de 1,5 G\$ pour mieux préparer les jeunes à leur avenir :

- ▶ pour améliorer la diplomation et la réussite, entre autres, par l'embauche de professeurs dans les universités
- ▶ pour offrir un accompagnement adéquat aux étudiants ayant des besoins particuliers
- ▶ pour favoriser l'attraction des étudiants internationaux
- ▶ pour encourager les partenariats entre établissements, la concertation et la présence régionale



Investir afin de mettre en place des infrastructures éducatives et sportives de qualité



LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le Québec doit développer une main-d'œuvre répondant aux besoins du marché

Près de 290 M\$ serviront :

- ▶ à promouvoir les métiers en demande et à inciter les jeunes à s'orienter vers ces métiers
- ▶ à soutenir l'intégration des personnes immigrantes au marché du travail
 - amélioration de l'accès à la reconnaissance des acquis et des compétences
 - accroissement de l'appui à la francisation
 - appui à l'embauche de travailleurs issus de l'immigration
- ▶ à appuyer la formation continue et le développement des compétences par un meilleur accès :
 - aux études professionnelles et techniques à temps partiel
 - à la formation continue et à la formation d'appoint
- ▶ à appuyer les entreprises dans la gestion de leur main-d'oeuvre
 - accompagner les entreprises pour l'embauche, l'accueil et le maintien en emploi des travailleurs
 - favoriser une meilleure intégration des femmes dans le marché du travail



Les jeunes représentent l'avenir du Québec

- ▶ Pour permettre aux jeunes de développer leurs forces, un investissement additionnel de 7,5 M\$ consacré à la promotion de l'engagement étudiant dans le cadre de Forces AVENIR



LA SANTÉ

L'accès à des soins de santé de qualité, c'est prioritaire

Des ressources additionnelles pour répondre aux besoins des Québécois

UN FINANCEMENT ACCRU ET STABLE

- ▶ pour réduire les délais d'attente dans les hôpitaux
- ▶ pour faciliter l'accès aux chirurgies et aux tests diagnostiques
- ▶ pour former plus d'infirmières praticiennes spécialisées
- ▶ pour ajouter du personnel soignant dans les CHSLD et pour les soins à domicile
- ▶ pour soutenir les personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme

Près de 3 G\$ de plus sur deux ans pour la santé

MISER SUR LA PRÉVENTION EN SANTÉ

- ▶ De saines habitudes de vie à l'école et à la maison
- ▶ Une stratégie de prévention du suicide

Des petits-déjeuners seront servis dans les CPE et des collations de fruits et légumes seront offertes aux jeunes de milieux scolaires défavorisés

DÉVELOPPER LA MOBILITÉ DURABLE



Un appui confirmé à trois grands projets de transport collectif

Le Réseau électrique métropolitain (REM)

► Une amélioration de la fluidité des déplacements

- en offrant des connexions avec l'ensemble du réseau
- en reliant à la fois le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île, la Rive-Nord et l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau



Crédit photo : Caisse de dépôt et placement du Québec

La ligne bleue du métro de Montréal

► Une amélioration de l'accessibilité au réseau dans le secteur nord-est de Montréal

Le service rapide par bus (SRB) Québec-Lévis

- Un outil de densification et de renouvellement urbain
- répondant aux objectifs de mobilité durable
 - ayant des impacts structurants sur le territoire



Crédit photo : Ville de Québec

Le transport durable : la voie de l'avenir

Un financement accru du transport collectif pour l'ensemble du Québec :

- ▶ pour soutenir la mise en place de l'Autorité régionale de transport métropolitain
- ▶ 333 M\$ pour appuyer davantage les organismes de transport collectif dans leur projet de développement en vue
 - de majorer l'appui au transport collectif régional
 - de bonifier le soutien au transport adapté

L'électricité au service des transports de l'avenir

L'électrification des transports reçoit un soutien additionnel :

- ▶ 70 M\$ de plus sur deux ans pour permettre un rabais pouvant aller jusqu'à 8 000 \$ lors de l'acquisition d'un véhicule électrique
- ▶ Acquisition de près de 10 000 véhicules électriques neufs supplémentaires d'ici le 30 juin 2018
- ▶ Projet pilote visant à encourager l'acquisition de véhicules d'occasion entièrement électriques

Le programme Écocamionnage pour améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du transport de marchandises



RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Une économie tournée vers l'avenir

RECHERCHE ET INNOVATION

Plus de 830 M\$ serviront à stimuler la recherche et l'innovation, dont :

- ▶ 305 M\$ pour encourager l'innovation et la relève scientifique
- ▶ 180 M\$ pour encourager la recherche et l'innovation dans les établissements d'enseignement supérieur
- ▶ 100 M\$ pour la création d'une super-grappe en intelligence artificielle
- ▶ 117,5 M\$ pour mettre en œuvre la stratégie des sciences de la vie

ENCOURAGER L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

- ▶ par la prolongation du congé fiscal pour grands projets d'investissement
- ▶ par l'instauration d'une déduction additionnelle de 35 % pour amortissement afin d'appuyer la modernisation et ainsi, accroître la productivité des entreprises

Rabais tarifaire d'électricité pour favoriser les projets d'investissement, un succès : 800 M\$ d'investissements additionnels

L'ENTREPRENEURIAT : MOTEUR DE L'AVENIR

Plus de 440 M\$ pour l'entrepreneuriat et le financement des entreprises afin :

- ▶ de soutenir le nouveau plan d'action en entrepreneuriat
- ▶ de développer l'entrepreneuriat chez les jeunes
- ▶ de favoriser le démarrage et la croissance d'entreprises innovantes

EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES RÉGIONS, PLUS DE 520 M\$ SERONT INVESTIS

- ▶ pour créer le Fonds d'appui au rayonnement des régions
- ▶ pour la reconnaissance des statuts de capitale nationale et de métropole

Chacune des régions du Québec doit pouvoir mettre en valeur tous ses talents et toutes ses forces

Faire du tourisme un vecteur de développement économique :

- ▶ appuyer la réalisation de projets touristiques d'envergure
- ▶ bonifier le soutien aux festivals et événements
- ▶ injecter 100 M\$ dans les parcs de la Sépaq
- ▶ favoriser l'accessibilité des sites touristiques aux visiteurs à mobilité réduite

Près de 160 M\$ pour stimuler l'investissement dans le secteur agroalimentaire :

- ▶ pour appuyer les producteurs agricoles dans la modernisation de leurs bâtiments et équipements
- ▶ pour soutenir l'agriculture novatrice et la transformation alimentaire
- ▶ pour favoriser la réduction de l'utilisation des pesticides
- ▶ pour élargir le Programme de soutien au drainage et au chaulage des terres à d'autres régions
- ▶ pour favoriser le développement des serres

Le secteur forestier obtiendra 46 M\$:

- ▶ pour bonifier le Programme Innovation Bois
- ▶ pour soutenir des organismes liés à l'innovation dans le secteur forestier
- ▶ pour créer une plateforme de développement de panneaux et de bois d'ingénierie composites





Les ressources d'aujourd'hui serviront aux générations de demain

Afin de protéger l'environnement et les ressources renouvelables, le Québec investit :

- ▶ pour prévenir les risques associés à l'érosion côtière
- ▶ pour favoriser le remplacement des installations septiques résidentielles désuètes en région et la protection des cours d'eau
- ▶ pour apporter plus de soutien au plan de gestion du caribou et réinvestir dans la protection de la faune
- ▶ pour favoriser le renouvellement des ressources piscicoles et forestières

**Prolongation du crédit d'impôt RénoVert
jusqu'au 31 mars 2018**

Reconnaître le caractère insulaire des Îles-de-la-Madeleine

- ▶ Bonification de l'aide fiscale aux habitants des Îles-de-la-Madeleine
- ▶ Bonification et élargissement de la déduction additionnelle pour les coûts de transport à l'ensemble des PME des Îles-de-la-Madeleine

La Stratégie maritime : mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent

Des fonds sont prévus :

- ▶ pour créer le Centre d'expertise en gestion des risques d'incidents maritimes aux Îles-de-la-Madeleine
- ▶ pour assurer la conservation du lac Saint-Pierre
- ▶ pour appuyer le développement de l'industrie des pêches et de l'aquaculture

Le Plan Nord : tabler sur nos ressources naturelles

De nouvelles initiatives permettent, notamment :

- ▶ de construire l'Institut nordique du Québec
- ▶ d'améliorer le réseau des télécommunications en Basse-Côte-Nord
- ▶ de mettre en place des serres en milieu nordique au bénéfice des communautés locales et autochtones

Le rayonnement du Québec

113 M\$ pour le développement de la culture afin :

- ▶ d'appuyer le secteur de la presse écrite pour assurer une information diversifiée, régionale, locale et communautaire
- ▶ de bonifier le crédit d'impôt pour la production cinématographique et télévisuelle québécoise
- ▶ d'offrir une aide additionnelle aux institutions muséales
- ▶ d'accroître le soutien au secteur de la musique québécoise

Un appui additionnel de 100 M\$ pour le renforcement de l'action internationale du Québec

LES QUÉBÉCOIS PROFITERONT D'UNE BAISSÉ D'IMPÔT PERMANENTE DE PLUS DE 1 G\$ PAR ANNÉE



Une réduction du fardeau fiscal de plus de 500 \$ pour un couple ayant deux revenus de travail égaux de 45 000 \$, compte tenu :

- ▶ de l'abolition de la contribution santé
- ▶ de la baisse d'impôt générale

Illustration de la réduction du fardeau fiscal pour un couple ayant deux revenus de travail égaux de 45 000 \$

	2016	2017	2018
Couple dont chacun payait 200 \$ de contribution santé			
Abolition graduelle de la contribution santé déjà prévue	50	400	400
Remboursement de la contribution santé payée en 2016	350	–	–
Baisse d'impôt générale	–	110	110
TOTAL	400	510	510

Aider ceux qui en ont besoin

Pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, plus de 300 M\$ seront consacrés, entre autres :

- ▶ à investir dans la construction et la rénovation de 3 000 logements sociaux
- ▶ à encourager l'implication sociale des jeunes de 16 à 29 ans en situation de vulnérabilité
- ▶ à lutter contre l'itinérance

Les communautés autochtones recevront 195 M\$, soit :

- ▶ 135 M\$ pour soutenir leur développement économique, social et communautaire
- ▶ 60 M\$ pour le Plan d'action gouvernemental en matière d'action sociale autochtone

Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2017-2022 :

- ▶ pour le maintien et l'embauche de travailleurs de milieu qui viennent en aide aux aînés en situation de vulnérabilité
- ▶ pour bonifier l'offre de services de la ligne téléphonique Aide Abus Aînés
- ▶ pour agir contre la maltraitance et l'isolement en favorisant la mise en place de visites d'amitié



Investissement additionnel de 80 M\$ sur cinq ans dans le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) pour la santé et le bien-être des personnes les plus vulnérables

82 M\$ additionnels :

- ▶ pour agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- ▶ pour lutter contre l'intimidation
- ▶ pour assurer un meilleur accès à la justice et à l'indemnisation aux personnes victimes d'actes criminels (IVAC)

L'ÉCONOMIE ACCÉLÈRE ET CRÉE DES EMPLOIS

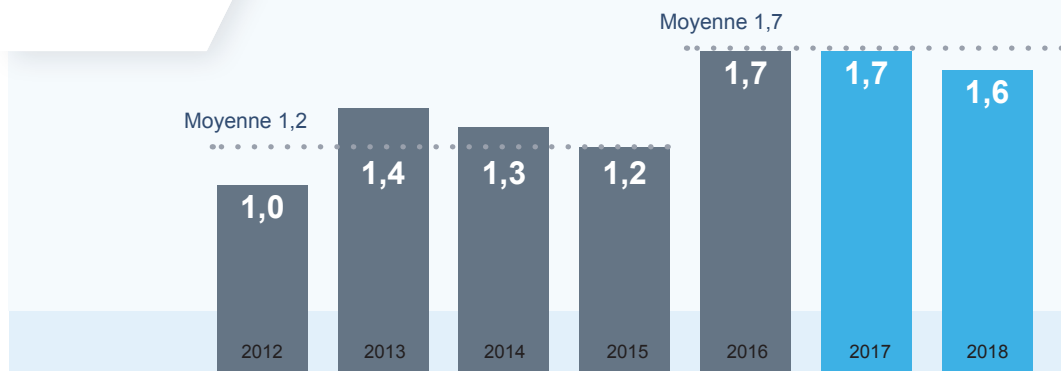


La bonne gestion des finances publiques favorise la croissance économique et la création d'emplois

Croissance économique

La croissance économique accélère, elle s'est établie à 1,7 % en 2016, soit la plus élevée depuis 2011

(variation en pourcentage)

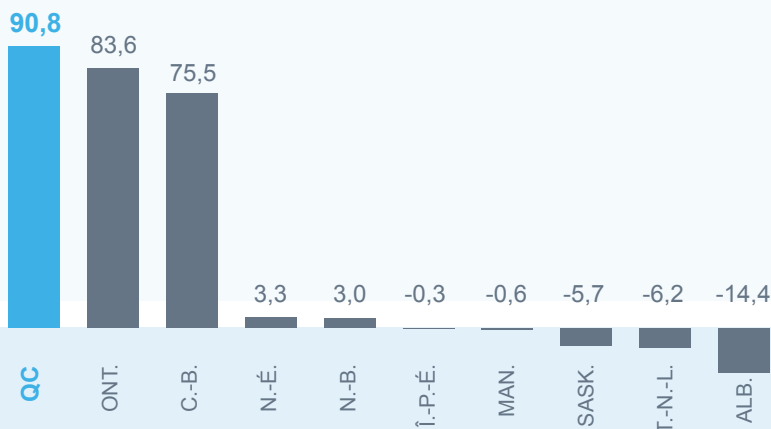


Le revenu disponible des ménages québécois a augmenté de 4,5 % en 2016.

Création d'emplois

La plus forte création d'emplois au Canada : de janvier à décembre 2016, 90 800 emplois créés au Québec, essentiellement à temps plein

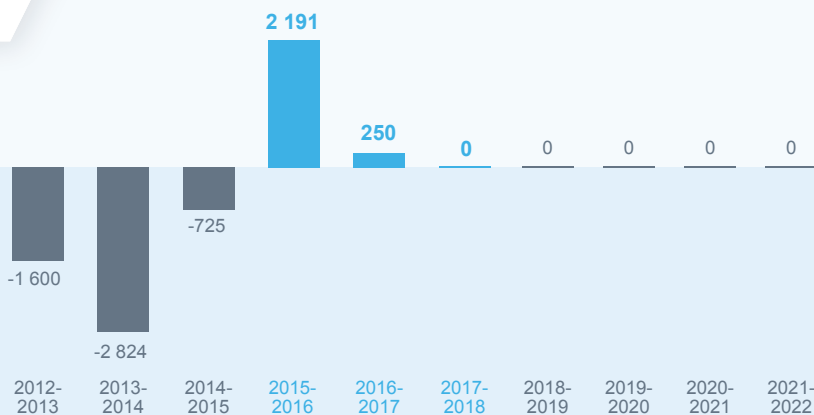
(en milliers)



Équilibre budgétaire

2017-2018 : un budget équilibré pour une troisième année consécutive

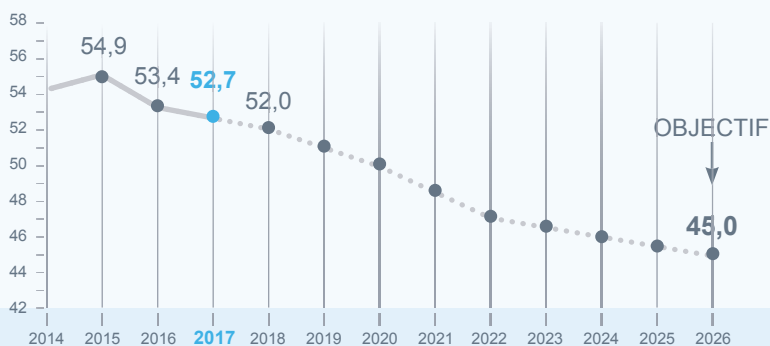
Solde budgétaire (en millions de dollars)



Réduction de la dette

Le poids de la dette en diminution

Dette brute au 31 mars (en pourcentage du PIB)



Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-78031-1 (Imprimé)
ISBN 978-2-550-78032-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec, mars 2017

